



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de
L'ESSONNE
Arrondissement
de
PALAISEAU

COMMUNE DE VILLEJUST

ARRÊTÉ N° 2024- 070

Portant sur l'autorisation donnée à la société SUEZ EAU France et ses sous-traitants d'intervenir sur l'ensemble du domaine public communal pour des interventions d'entretien des réseaux d'assainissement

Le Maire de la commune de VILLEJUST,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-3, L 2213-2 et L 2213-3, relatifs aux pouvoirs des Maires en matière de circulation,

VU le Code de la route et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU l'article 610-5 du Code Pénal,

CONSIDÉRANT le marché attribué par la Communauté d'agglomération Paris Saclay à la société SUEZ EAU FRANCE domiciliée 6, rue de la Guyonnerie - 91440 BURES-sur-YVETTE afin de réaliser des interventions d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du domaine public communal du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024,

CONSIDÉRANT la demande de la société SUEZ EAU France, réceptionnée en mairie par courrier électronique le 18 juillet 2024, en vue d'obtenir un arrêté municipal d'autorisation à intervenir, avec ses sous-traitants, sur l'ensemble du domaine public communal de Villejust et à y mettre en place une circulation alternée et à interdire le stationnement si nécessaire,

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre le bon déroulement des dits travaux et d'assurer la sécurité des personnes et des biens, il convient de prendre les mesures nécessaires,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Compte tenu des interventions régulières pouvant être effectuées par la société SUEZ EAU FRANCE sur l'ensemble du domaine public communal,

La société SUEZ EAU France et ses sous-traitants, à savoir :

- **SECHE ENVIRONNEMENT (ITV)** 3 rue Léonard de Vinci - 91220 LE PLESSIS PATE
- **QUANTITEC** 2 avenue du 1er mai - 91120 PALAISEAU
- **GTO Grands Travaux de l'Orge** 16 avenue Condorcet - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
- **BOUYGUES ENERGIES & SERVICES ZI de Ebisaires** - 13 rue Frères Lumières CS 60104 - 78370

PLAISIR

- **SUEZ CONSULTING** 15 rue du Port - 92000 NANTERRE
- **EASY SERVICE (Dératisation)** 11 rue Claude Bernard - 93120 LA COURNEUVE
- **SECHE ENVIRONNEMENT (Curage)** 2 rue de la Sablière - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
- **AXEO** 10 bis rue du Moulin Vert - 94400 VITRY-SUR-SEINE
- **HYGIENE OFFICE** 4 rue Pelletier - 91320 WISSOUS

- SEIP Ile-de-France Rue de Graviers - BP 255 91160 SAULX-LES-CHARTREUX
- PROGEXIAL 12 rue Narcisse Gallien 91160 LONGJUMEAU
- LM BAT 10 rue de la Croisette 78980 LONGNES
- BATEXPERT 4 rue de l'Ancienne Eglise 91230 MONTGERON
- EJI 5-7 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGN
- M3R (ITV) 5 rue Ettore Bugatti ZAE de l'autodrome - BP 71 Linas 91312 MONTLHERY CEDEX
- OnSite Central Limited (ITV SONAR) Units 1 & 2 Highgrounds Industrial Estate High Grounds Road, Rhodesia, Worksop
- AQUAMESURE 6-8 rue de la Closerie - 91090 LISSES
- INGENIEAU 20 boulevard Victor Hugo 77000 MELUN
- TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE 2 rue Hélène Boucher - 91460 MARCOUSSIS
- SEA (Service Environnement Assainissement) 5, rue Ettore Bugatti – BP 60071 LINAS

sont autorisés à intervenir sur l'ensemble du domaine public communal, à y mettre en place une circulation alternée et à interdire le stationnement si nécessaire du 22 juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024,

Article 2 : La signalisation routière sera mise en place par la société SUEZ EAU France et ses sous-traitants chargés d'effectuer les interventions.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux d'intervention par les soins de SUEZ EAU France et ses sous-traitants.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Copie du présent arrêté sera transmis à :

- la société SUEZ EAU FRANCE,
- la Communauté d'agglomération Paris Saclay,
- la police municipale de Villejust,
- à la gendarmerie de Nozay.

Fait à Villejust, le 22 JUIL. 2024

Le Maire,


Igor TRICKOVSKI



Affiché le : 22 JUIL. 2024

Ampliations transmises le : 22 JUIL. 2024